

Rabat, le 26 Avril 2018

SM le Roi préside une séance de travail consacrée à l'état d'avancement des projets d'énergies renouvelables porté par Masen

Rabat – Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, jeudi au Palais Royal de Rabat, une séance de travail dédiée à l'examen de l'avancement des projets d'énergies renouvelables portés par Masen, indique un communiqué du Cabinet Royal.

Lors de cette séance à laquelle ont pris part le Chef du Gouvernement, M. Saadeddine El Othmani, le Conseiller de Sa Majesté le Roi, M. Yassir Zenagui, le ministre de l'Energie, des Mines et du Développement durable, M. Aziz Rabbah, la Directrice Générale de l'Office national des Hydrocarbures et des Mines, Mme Amina Benkhadra et le Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, M. Abderrahim El Hafidi, M. Mustapha Bakkoury, Président de Masen, a présenté à Sa Majesté le Roi les prévisions de mise en service des centrales solaires Noor au cours de l'année 2018, notamment Noor Ouarzazate II et Noor Ouarzazate IV qui seront opérationnels dès le mois de mai 2018, pour sa part Noor Ouarzazate III le sera au mois d'octobre, permettant ainsi de finaliser le complexe solaire intégré de Ouarzazate conformément aux engagements initiaux. Noor Laayoune I et Noor Boujdour I seront quant à eux opérationnels au cours du mois de juin de cette année.

M. Bakkoury a également présenté le calendrier de lancement de la construction des premiers projets du Programme Eolien Intégré.

M. Bakkoury a, par ailleurs, présenté le projet Noor PV II portant sur une capacité de plus de 800 MW et qui se déclinera sur plusieurs provinces (Layaoune, Boujdour, Taroudant, Kelaa des Sraghna, Houribga, Lhajeb, Guercif, Sidi Bennour et Jerada), en complément des grands complexes solaires intégrés pour optimiser le mix technologique national et contribuer à un développement territorial plus élargi.

A l'issue de cette réunion, Sa Majesté le Roi a marqué sa satisfaction quant à l'avancement enregistré à ce jour sur l'ensemble des composantes du plan national des énergies renouvelables et a donné ses Hautes Instructions pour maintenir et renforcer la mobilisation de l'ensemble des acteurs à l'effet de faire de ce secteur une véritable locomotive économique du Royaume.